EXPLOITATION AGRICOLE

Vers une concession agricole plus claire

La concession agricole sera davantage clarifiée par une loi, dans le cadre du renouveau rural «dynamique».

Le président de la République qui a auditionné hier le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a appelé le gouvernement à finaliser le dispositif juridique encadrant l'exploitation des terres du domaine privé de l'Etat, avec la loi sur la concession agricole.

Selon le chef de l'Etat, «ce texte devra compléter la loi d'orientation agricole, stabiliser l'exploitation du foncier agricole propriété de l'Etat, et sécuriser l'agriculteur dans le cadre d'une concession claire». En outre, le gouvernement a reçu instruction de développer les espaces de concertation et de coordination avec les agriculteurs et les éleveurs. Il s'agit ainsi d'«associer davantage le monde rural à la modernisation de l'agriculture et de l'élevage, ainsi qu'à l'amélioration de la régulation au bénéfice des producteurs et des consommateurs».

Le renouveau rural à dynamiser

Il est également question de dynamiser la formation dans les filières agricoles, «afin de mieux encadrer les travailleurs de la terre et les éleveurs, moderniser leurs techniques agraires et pastorales, économiser l'eau, et augmenter les rendements».

C'est dans cette optique que le gouvernement doit, selon Abdelaziz Bouteflika «poursuivre et renforcer, dans le cadre d'une politique de renouveau rural dynamique, les actions de modernisation de l'agriculture, et réserver la même attention à la prise en charge des petites exploitations agricoles et d'élevage, notamment au niveau des zones de montagnes, de steppes et des oasis». Dans ce sens, il a instruit le gouvernement de mobiliser les collectivités locales pour le succès du programme de renouveau rural.

La production de viandes et de lait soutenue

Au regard des «bons résultats des moissons de cette année», Abdelaziz Bouteflika appelle à «apporter tout le soutien public requis notamment aux productions stratégiques telles que les céréales, le lait, et les viandes».

En notant que des actions de recentrage pour le renouveau agricole ont été lancées. Elles ont porté sur l'identification des objectifs et le lancement des programmes opérationnels d'intensification des filières stratégiques (céréales, viandes, lait, légumes secs, pomme de terre, etc.) ainsi que sur l'élaboration et le lancement des programmes de renforcement du potentiel productif agricole (semences, plants et géniteurs, économie de l'eau, résorption de la jachère). De même, le recentrage a concerné les moyens d'intervention du secteur, par leur mise en synergie et/ou réorganisation, à travers notamment le renforcement des moyens nécessaires à la régulation des produits agricoles de large consommation. En notant que le président de la République a évoqué les importantes mesures arrêtées en février dernier au bénéfice de ce secteur, qu'il s'agisse de l'effacement de la dette des agriculteurs et éleveurs, pour plus de 40 milliards de dinars, ou qu'il s'agisse de multiples encouragements à la production agricole et à l'élevage, d'un coût annuel de 200 milliards de dinars.

C.B. /APS

Photo : Samir Sid

Associer davantage le monde rural à la modernisation de l'agriculture.

CAMPAGNE AGRICOLE

De bons résultats grâce à la pluviométrie

La campagne agricole 2008-2009 a été marquée par des résultats positifs, dans la plupart des filières, à la faveur d'une pluviométrie qui, à quelques rares exceptions, a été bonne pour l'ensemble du pays, mais aussi grâce à des mesures d'encadrement et d'incitation.

Ainsi, la production des céréales se situe à près de 60 millions de quintaux contre 17 millions de quintaux en 2008, celle des olives a atteint 4,91 millions de quintaux contre 2,5 millions de quintaux en 2008, la production des agrumes est passée à 8,5 millions de quintaux contre 6,97 millions de quintaux en 2008, et celle des fourrages est passée de 19,5 millions de quintaux en 2008 à 40 millions de quintaux en 2009.

Selon les termes de l'audit, la plupart des wilayas atteindront, voire dépasseront, pour cette campagne, les objectifs fixés dans leurs contrats de performance 2009-2014.

C. B.

TRAGIQUE ACCIDENT DE LA CIRCULATION À KHENCHELA

2 militaires tués et 20 autres blessés

Un tragique accident de circulation a eu lieu dans la matinée d'hier sur la route nationale reliant Khenchela à la wilaya de Tébessa plus précisément à la sortie de la localité de Zoui, 22 km à l'est du chef-lieu de la wilaya, faisant 2 morts et 20 blessés.

Un camion transportant des militaires en provenance de la ville de Telaghma à destination de Boudoukhane, localité limitrophe avec la wilaya de Tébessa et El-Oued, a dérapé, causant la mort de deux militaires, l'un est décédé sur le coup suite à de graves blessures au niveau de la tête tandis que le deuxième a rendu l'âme à l'hôpital Ali-Boushaba après une intervention chirurgicale.

Les 20 blessés ont été transportés vers l'hôpital de Khenchela pour recevoir les soins nécessaires.

On parle de quelques cas critiques transportés vers les hôpitaux de Batna et Constantine.

D'après le staff médical, les blessés sont placés sous surveillance médicale et leur situation demeure stable et certains pourront quitter l'hospital dans les 48 heures qui suivent.

La Gendarmerie nationale s'est déplacée sur les lieux de l'accident pour déterminer les causes exactes de cette tragédie.

Benzaïm Abdelouahab

GRIPPE PORCINE

L'Algérie enregistre trois nouveaux cas

Trois nouveaux cas de grippe porcine ont été confirmés positifs, ce dimanche, par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).

Selon des sources proches de l'IPA, le virus de la grippe A/H1N1 a été détecté chez un homme âgé de 30 ans, résidant à Oran, et deux garçons âgés de 8 et 9 ans de Tindouf.

Ces deux derniers, ajoute-t-on, font partie d'un groupe d'enfants rentrés au pays, il y a dix jours, en provenance d'Espagne.

Ces personnes atteintes bénéficient d'une prise en charge par les hôpitaux de référence d'Oran et de Tindouf. Il est à rappeler que le nombre total de personnes infectées par la grippe porcine en Algérie a atteint 46 cas, mais avec aucune forme sévère et aucun décès, précise un communiqué du ministère de la Santé.

Rym Nasri

ORAN

9 militaires blessés suite au renversement de leur véhicule

9 militaires affectés au centre de reconnaissance maritime, dit Ben-Yaârous, ont été blessés ce dimanche, suite au renversement de leur véhicule de transport, de type Mazda Pick-Up, assure-t-on de sources proches de la Protection civile. Selon cette dernière, l'accident est survenu sur la route nationale n°11, reliant la wilaya d'Oran à celle de Mostaganem, pas loin de la localité de G'dyel, à environ 30 km à l'est du chef-lieu de la ville d'Oran. Les victimes ont été transférées en urgence vers l'établissement hospitalo-universitaire de la 2e Région militaire de Aïn-El-Beïda.

B. A.